



AGENTS DE LA SÛRETÉ FERROVIAIRE

TABLE RONDE JEUX OLYMPIQUES

L'UNSA VOUS INFORME

Le 13 mars dernier, la direction de la sûreté a convoqué pour la deuxième fois les organisations syndicales pour échanger sur les Jeux olympiques.

L'UNSA avait alerté sur le besoin d'informations concrètes concernant l'opérationnel pour les agents. Après deux réunions en table ronde et une information en CSE sans dossier, le dialogue social est au point mort, car aucune information concrète n'a été fournie.

POUR L'UNSA, LE COMPTE N'Y EST PAS ! IL EST INCONCEVABLE QU'À QUATRE MOIS DES JEUX OLYMPIQUES, LA DDS N'APPORTE PAS DE RÉPONSES PRÉCISES CONCERNANT L'OPÉRATIONNEL !

L'UNSA A INSISTÉ SUR L'IMPORTANCE DES MESURES INDEMNITAIRES

En effet, ce sont elles qui vont déterminer la volumétrie et, par conséquent, l'engagement opérationnel. Certes, il y a des mesures indemnitaires du Groupe public unifié. Cependant, la direction de la sûreté réfléchit à des mesures indemnitaires complémentaires qu'elle nous dit assumer.

QUE DIT L'UNSA ?

La direction donnera une réponse précise fin avril ou début mai. L'UNSA-Ferroviaire considère que ce calendrier est un manque de respect total pour l'ensemble des collègues de la sûreté, tous collèges confondus !



L'UNSA DÉNONCE DES INÉGALITÉS DE TRAITEMENT

Une catégorisation des indemnités en fonction des missions : agents fonctionnels non essentiels, agents fonctionnels essentiels, agents opérationnels... Pour l'UNSA, cette catégorisation discriminante est une aberration !

Comment motiver un agent en situation opérationnelle, avec une indemnité de 50 € par jour, à qui l'on impose de travailler pendant la période estivale et à qui l'on interdit de poser des congés, sauf exception ?